

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G1.140 Montréal H2M 1Y8 – 514 3888696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 4 mai 2023
Heure..... 14 h 15
Lieu.....G1.510

PRÉSENCES – 107 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 21.

1. **NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**
Aurélié Girard propose *Éric Athlan*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Recommandation 31

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 9 mars 2023
 - 3.1. Adoption
 - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Programmes en communications graphiques
6. Projet de révision de la PIEA
7. Surplus du budget syndical
8. Travaux du Comité École et société sur le racisme systémique
9. Négociations 2023
10. Suivi sur les négociations locales
11. Informations
12. Varia

Proposée par Frédéric Adam
Appuyée par Laurence Daigneault Desrosiers
Adoptée à l'unanimité

3. **PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2023**

3.1 Adoption

Recommandation 32

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Aurélié Girard
Appuyée par Thomas Dussert
Adoptée à l'unanimité

3.2 Suivis

Il n'y a aucun suivi.

4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignantes ayant adhéré au SPECA depuis le 9 mars 2023 et dont les noms suivent : *Emeline Carcaillon* (Radiodiagnostic), *Suzan Nour* (TAJ) et *Sylvie St-Pierre* (Graphisme).

5. PROGRAMMES EN COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

Elsa Myotte annonce que la Direction a décidé de suspendre les admissions en Infographie en prémédia dès l'automne 2023 et de fermer le programme de Techniques d'Impression de même que les deux AEC en Impression. Elle précise que les départements continueront toutefois à donner leurs cours à titre de disciplines contributives. Elle explique les raisons pour lesquelles ces décisions ont été prises et déplore la perte d'expertise qui découle de la fermeture de deux départements appartenant à la famille des Communications graphiques, alors que l'Institut des arts graphiques était l'un des établissements fondateurs du Collège – le seul du réseau à offrir l'ensemble de la chaîne graphique. Elle cite quelques projets d'envergure auxquels ces deux départements ont contribué. Elle déplore en outre l'impact de ces fermetures sur les enseignant·e·s des deux départements et assure que le SPECA les accompagnera. L'assemblée témoigne par ses applaudissements de sa solidarité envers les départements d'Impression et d'Infographie.

6. PROJET DE RÉVISION DE LA PIEA

Julie Cloutier explique que le projet de révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) présenté lors de l'AG du 9 mars et soumis à la communauté pour consultation le 21 mars dernier a été légèrement modifié. Elle explique par la suite chacun des éléments de la Politique qui ont été modifiés et/ou précisés.

Recommandation 33

QUE le SPECA mandate ses représentant·e·s à adopter le projet de révision de la PIEA déposé en Commission des études le 4 avril 2023 étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Aurélie Girard

Laurence Daigneault Desrosiers propose un amendement, soit d'ajouter, à la suite de la proposition « Notamment, en retirant la mention suivante : Dans un contexte d'évaluation où les outils de correction de la langue ne sont pas disponibles pour l'étudiant·e, il est possible de ne pas évaluer la qualité du français ».

Caroline Proulx appuie.

L'amendement est adopté à majorité.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

7. TRAVAUX DU COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE

Caroline Joly explique le rôle du Comité École et société de même que les différents dossiers abordés par ce comité au cours des années. Elle explique par la suite que, depuis l'automne 2021, le comité se penche sur le racisme systémique et indique les activités qui ont été organisées dans ce contexte. Elle termine en indiquant que les enjeux principaux qui se sont dégagés des discussions du comité tout au long de l'année concernent les obstacles à l'embauche de personnes issues de communautés ethnoculturelles et l'importance d'avoir des pratiques syndicales inclusives favorisant la participation du plus grand nombre.

Julie Cloutier explique que ces discussions s'inscrivent dans la foulée des recommandations de la FNEEQ adoptées au Conseil fédéral de décembre 2019 sur la discrimination et le racisme systémiques au travail et des recommandations adoptées en 2022 lors du Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM). Elle explique par la suite que le Collège a une politique sur l'accès à l'égalité en emploi (PO-17), déplore l'inactivité du comité lié à cette politique et résume les démarches qui ont été faites par le SPECA pour réactiver ledit comité.

Recommandation 34

Considérant :

- La *Politique sur l'accès à l'égalité en emploi* (PO-17) adoptée par le Conseil d'administration du Collège le 28 novembre 2018 et l'inactivité, depuis plusieurs années, du comité prévu à cette politique ;
- Les recommandations de la FNEEQ adoptées au Conseil fédéral de décembre 2019 sur la discrimination et le racisme systémiques au travail ;
- Les recommandations adoptées lors du 32^e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN de juin 2022 sur la lutte contre le racisme systémique ;

Il est proposé :

- Que l'assemblée générale du SPECA mandate ses représentant·e·s à :
 - favoriser des pratiques syndicales inclusives et non discriminatoires, visant notamment à combattre le racisme systémique, afin d'améliorer la participation de toutes les personnes membres du SPECA et la représentativité des personnes élues ;
 - rechercher et soutenir activement des mesures de redressement, d'égalité des chances et de soutien afin d'accroître la diversité au sein du personnel et des départements, particulièrement la diversité ethnoculturelle ;
- Que l'assemblée générale mandate les membres de l'exécutif à réclamer que le Comité d'accès à l'égalité prévu à la PO-17 soit actif et qu'un minimum de 4 rencontres soient tenues par année.

Proposée par Sylvain Ferland
Appuyée par Josiane Robidas
Adoptée à l'unanimité

8. SURPLUS DU BUDGET SYNDICAL

Bernard St-Louis rappelle qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, qui a entraîné simultanément une augmentation des revenus de cotisation et une diminution des dépenses liées aux activités sociales, nous avons accumulé un surplus de 170 762,76 \$. Il présente par la suite les résultats du sondage qui a été envoyé aux membres en mars dernier pour connaître leurs priorités quant à l'utilisation de ce surplus et explique les recommandations qui en découlent.

Recommandation 35

Considérant :

- L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les revenus et les dépenses du SPECA pour les années 2019-2020 à 2021-2022, soit la période de restriction des contacts et des rassemblements en raison des mesures sanitaires ;
- L'accumulation pendant cette période d'un surplus au budget syndical atteignant 170 762,76 \$, au 31 mars 2023 ;
- La fin des mesures restrictives depuis l'hiver 2022 ;
- La recommandation du SPECA adoptée le 1^{er} décembre 2022 afin de mandater ses représentant.e.s pour soumettre à l'assemblée générale des recommandations sur l'utilisation du surplus au budget syndical en raison de la pandémie de COVID-19 avant l'assemblée de fin d'année ;
- Les résultats de la consultation menée par sondage auprès des membres du SPECA entre le 13 et le 31 mars 2023 ;

Il est proposé :

- QUE le surplus au budget syndical engrangé pendant la pandémie de COVID-19 soit utilisé ainsi :
 - 75 000 \$ alloués à la diminution temporaire, pour l'année 2023-2024, de la cotisation salariale syndicale des membres du SPECA de 1,60% à 1,45%, applicable aux 26 périodes de paies prévues entre le 14 août 2023 et le 9 août 2024 ;
 - 60 000 \$ alloués immédiatement au fonds de réserve du SPECA, afin de porter son total à 360 000 \$, soit l'équivalent de 720 \$ par ETC ;
 - 15 000 \$ alloués en soutien à des causes sociales, environnementales et/ou humanitaires, avec des dons égaux ou supérieurs à 500 \$. Un comité temporaire de trois (3) membres désigné.e.s

- lors de l'assemblée générale du 17 mai 2023 sera mandaté pour formuler des recommandations de dons lors d'une ou de plusieurs des assemblées générales prévues en 2023-2024 ;
- 10 000 \$ alloués à l'augmentation des dons de solidarité et des appuis aux luttes au budget 2023-2024 du SPECA, afin de bonifier les montants déjà prévus ;
 - 10 762,76 \$ réservés en cas d'imprévu d'ici la fin de l'exercice budgétaire 2022-2023 du SPECA qui se termine le 31 août 2023. Toute somme résiduelle de ce montant sera reportée au budget 2024-2025, sur lequel les membres du SPECA se prononceront lors de l'assemblée de fin d'année en mai 2024.

Proposée par Philippe Labarre
Appuyée par Véronique Rodriguez

Thomas Dussert propose un amendement, soit de supprimer la première puce de la proposition et de transférer les 75 000 \$ au poste budgétaire du deuxième picot, lequel se lit dorénavant comme suit : « 135 000 \$ alloués immédiatement au fonds de réserve du SPECA, afin de porter son total à 435 000 \$, soit l'équivalent de 870 \$ par ETC ».

Fabrice Desormeaux appuie.

L'amendement est adopté à majorité.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à majorité.

9. NÉGOCIATIONS 2023

Julie Cloutier rappelle certains éléments déplorables du dépôt patronal, dont les augmentations salariales dérisoires, les obligations de perfectionnement dans certaines sphères, les nouveaux modèles de diplomation accélérée, l'utilisation accrue de l'EAD, etc.

David Schwinghamer résume pour sa part les actions de mobilisation qui ont été faites dans les derniers mois et indique que le Front commun organise une manifestation le samedi 13 mai à Sherbrooke, dans le cadre du Congrès de la CAQ, et invite les membres à s'inscrire et à y participer. Julie Cloutier invite pour sa part les membres à participer à l'activité de mobilisation intersyndicale de fin d'année et indique qu'une intensification des moyens de pression est prévue à l'automne.

Recommandation à la consultation des syndicats sur un mandat d'intensification des moyens de pression en Front commun – NON AMENDABLE

Recommandation 36

CONSIDÉRANT la force de l'alliance en Front commun CSN-CSQ-FTQ-APTS,

Que le Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic donne le mandat en Front commun :

- D'intensifier dès maintenant les moyens de pression afin de parvenir à une entente permettant d'améliorer significativement tant les conditions salariales que les conditions de travail et de pratique ;
- De planifier le recours stratégique à la grève au moment jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation. Le recours à la grève devra faire l'objet d'un vote distinct à être tenu lors d'une tournée d'assemblées générales.

Proposée par Maryse Manseau
Appuyée par Walter Tshibangu
Adoptée à l'unanimité

10. SUIVI SUR LES NÉGOCIATIONS LOCALES

Elsa Myotte résume les mandats d'AG que nous avons obtenus afin de poursuivre les négociations de certaines ententes, de même que l'état des négociations avec la Direction. En ce qui concerne l'entente sur l'EAD dans des projets-pilotes dans certaines AEC, elle explique que la Direction ne nous a pas relancés

pour poursuivre les négociations. Pour ce qui est de l'entente sur les équivalences et substitutions, la négociation est presque terminée. La Direction a accepté de rémunérer l'analyse des demandes d'équivalences et substitutions à la hauteur de ce que nous proposons. Il a aussi été convenu que les sommes utilisées pour payer les membres seraient prises hors masse. Il reste à déterminer ce qui serait fait pour le paiement rétroactif des demandes réalisées depuis juillet 2021. En ce qui concerne l'entente sur la suppléance, elle indique que la Direction a montré de l'ouverture par rapport l'octroi de congés pour les chargé.e.s de cours, mais une fermeture quant à la rémunération hors masse des suppléances. En ce qui concerne l'entente sur la répartition des ressources et celle sur le soutien à la réussite et le suivi des programmes, elle explique que ces lettres n'ont pas encore été mises à jour, mais que des discussions ont été amorcées avec la Direction.

11. INFORMATIONS

12.1 Vie syndicale

Caroline Joly informe l'assemblée qu'un 5 à 7 aura lieu après l'AG au local du SPECA et que la prochaine AG se tiendra le 17 mai prochain, en avant-midi. Elle indique également que le party de fin d'année aura lieu le 26 mai prochain et que plus de détails suivront.

12. VARIA

Il n'y a aucun varia.

Levée de l'assemblée à 16 h 31.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications